



Un mois après sa suspension, l'agence de transport interurbain Garanti Express va reprendre ses activités, apprend-on d'un communiqué signé Ministre des Transports Jean Ernest Massena Ngalle Bibehé

Rappelons que la décision de suspension était consécutive à l'accident mortel impliquant la compagnie Garanti Express le mardi 31 juillet sur l'axe Yaoundé-Douala.

Le non-respect manifeste de la réglementation en vigueur était à l'origine de ce drame, avait rapporté l'enquête

La compagnie de transport Garanti Express s'était donc vue suspendre pour une durée d'un mois, et le conducteur du véhicule à l'origine de l'accident se faisait également suspendre le permis de pour une durée de 12 mois.